

Mostafa RECHAD

Université Hassan II de Casablanca

mrechad@hotmail.com

<http://orcid.org/0000-0003-0020-3855>

CONTRE LES TÊTES DES MOTS

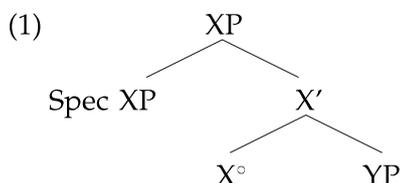
La question principale qui nous préoccupe dans ce travail est relative à la structure et à la formation des mots, il s'agit de savoir si leurs identités lexicales dépendent des têtes morphologiques. Nous présentons en premier lieu la thèse qui défend un parallélisme entre la morphologie et la syntaxe et qui propose des têtes pour les mots comme pour les syntagmes. Ensuite nous présentons les arguments empiriques, empruntés de plusieurs langues, contre *RHR*, montrant la faiblesse de cette thèse. Enfin nous adoptons la conception de la morphologie distribuée pour la formation des mots selon laquelle le mot est l'*out put* des interactions entre plusieurs niveaux linguistiques sous forme d'interfaces.

1. NOTION DE TÊTE

1.1. TÊTE SYNTAXIQUE

La théorie X' (X -barre) présente les constituants syntaxiques et les mots de la phrase dans un système hiérarchique et formel à trois niveaux : une projection maximale X^2 (XP), une projection intermédiaire X^1 (X -barre) et une tête syntaxique (X°). Outre ces trois positions, deux autres projections sont disponibles : spécificateur de XP ($Spec\ XP$) et complément de X° ¹. La structure syntagmatique est présentée ainsi :

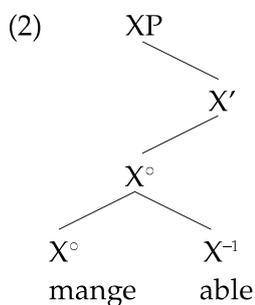
¹ La tête syntaxique X° peut être une catégorie lexicale (Verbe, Nom, Adjectif ou Préposition), comme elle peut être une catégorie dite fonctionnelle (Temps, Aspect, Accord, Complémenteur ou Déterminant).



La tête syntaxique X° représente le point de repère dans toutes les relations structurales de la langue. Si la tête est une notion cruciale en syntaxe, elle l'est aussi en morphologie.

1.2. TÊTE MORPHOLOGIQUE

Pour analyser la structure interne des mots, plusieurs travaux ont supposé l'existence d'une tête morphologique pour ces derniers (cf. Williams 1981a, 1981b, Selkirk 1982, Scalise 1984, Di Sciullo et Williams 1987, Hoeksema 1992, entre autres. Selon ces travaux, un mot est souvent composé d'une tête syntaxique (X°), au sens de la théorie X-barre, et une tête morphologique (X^{-1}) sous forme d'affixe. L'affixation entre X° et X^{-1} engendre un mot comme 'mangeable' ayant la structure suivante :



X^{-1} dans (2) est une tête morphologique adjointe et affixée à droite de la tête syntaxique X° ². Ainsi on constate une complémentarité entre la syntaxe et la morphologie. Williams (1981a : 248) propose la règle dite le constituant le plus à droite (*Righthand Head Rule*), désormais RHR, présentée ainsi :

² « ... La structure des mots a les mêmes propriétés formelles générales que la structure syntaxique... Pour souligner cette similarité fondamentale, j'emploierai les termes W-Syntaxe et W-Syntaxique, plutôt que morphologie et morphologique, pour parler des mots » (cf. Selkirk 1982 : 2).

- (3) RHR : La tête morphologique d'un mot complexe est le membre le plus à droite de ce mot.³

Entre la tête morphologique et la tête syntaxique, il y a une relation de sous-catégorisation.

- (4) a. X^o-ism → Nom
 b. X^o-ize → Verbe
 c. X^o-ish → Adjectif

Pour que la structure du mot soit bien formée, les deux têtes, syntaxique et morphologique, doivent être en relation de sœur et traits catégoriels identiques. Le trait catégoriel de la tête morphologique est transmis au syntagme entier via la tête syntaxique X^o. La règle RHR semble pertinente pour les mots composés en anglais (5a-c) et en espagnol (5d-e) :

- (5) a. Nom : [Contre + revolution]_N
 b. Adjectif : [Contre + productive]_A

Outre le rôle de tête morphologique en interface syntaxe-morphologie, cette tête a aussi un rôle en interface sémantique-morphologie ; elle a un rôle sémantique dans la mesure où elle modifie le contenu sémantique de la catégorie à laquelle elle s'attache. L'exemple de l'affixe diminutif confirme cette conclusion : un mot comme *maison*, n'a pas le même contenu que le mot *maisonnette* (petite maison). En outre, les traits d'accord, du temps ou de l'aspect affixés au verbe portent eux aussi un contenu interprétatif.

2. CONTRE RHR

Certes, RHR a une valeur linguistique très importante dans la mesure où c'est une contribution formelle, simple et élégante qui tente d'expliquer la formation du mot et sa structure interne dans des langues à morphologie flexionnelle. Cependant, les faits linguistiques montrent que

³ Williams (1981 : 248) a formulé cette règle comme suit : « The Righthand Head Rule : In morphology, we define the head of a morphology complex word to be the right hand member of that word. »

cette règle n'est pas aussi universelle qu'on prétend. En effet, dans des langues sémitiques, comme l'arabe, l'application de *RHR* reste limitée. L'identification de la catégorie lexicale ne vient pas toujours d'un suffixe à droite de la tête syntaxique ; elle peut être déclenchée par un préfixe et plus souvent par un infixe sous forme de voyelles longues ou brèves :

- (6) a. *kataba*
 'écriture-passé'
 b. *kitaab*
 'livre'
 c. *kaatib*
 'écrivain'
 d. *mukaataba*
 'correspondance'⁴
 'les pots'

En tagalog, langue austronésienne, première langue en Philippine, le participe actif est dérivé du participe passé par infixation :

- (7) a. *suulat*
 'écriture'
 b. *s-um-uulat*
 'écrivain'
 c. *s-in-uulat*
 'ce qui est écrit'

Par ailleurs, le yoroba, une des langues nigéro-congolaises, dérive les noms à partir des verbes en ajoutant un préfixe *a-* et un suffixe *-wé* comme le montre (8b) :

- (8) a. *ko*
 'écriture'
 b. *a-kö-wé*
 'crayon'

⁴ A partir du schème *ktb*, et suite d'infixation des voyelles brèves ou longues, on obtient les différentes formes morphologiques dans (6). Dans *kitaab* et *kaatib*, par rapport à 'écrit-(ure)' et 'écrivain' respectivement, c'est le procédé de l'interdigitation qui détermine la catégorie du mot dérivé et remplit donc la fonction de tête morphologique.

L'application de *RHR* aux mots à morphologie non linéaire semble impossible comme le montre les exemples ci-dessus. Les contre-exemples sont observés aussi en anglais :

- (9) a. $[[_{\text{N}} \textit{sun}] - [_{\text{V}} \textit{rise}]_{\text{N}}]$
 b. $[[_{\text{P}} \textit{off}] - [_{\text{N}} \textit{color}]_{\text{A}}]$

Dans l'exemple (9a), le trait catégoriel (V) du suffixe du mot composé est distinct de celui attribué au mot entier (N). De même dans (9b), l'identification globale du mot porte le trait [A] alors que le suffixe est identifié comme [N]. Par ailleurs, en espagnol le suffixe diminutif ne change pas la nature de la catégorie lexicale du mot auquel il est attaché⁵ :

- (10) a. Adjectif : *poco* → *poquita*
 b. Nom : *chica* → *chiquita*
 c. Adverbe : *ahora* → *ahorita*

En outre, les faits d'allemand révèlent l'existence des mots composés qui ne sont pas soumis au *RHR* ; l'identité catégorielle N dans (11) n'est transmise par aucun constituant.

- (11) $[\textit{das} [_{\text{P}} \textit{auf} [_{\text{V}} \textit{stehen}]]_{\text{N}}]$
 'action de se lever'

L'exemple français ci-dessous nous mène à la même conclusion :

- (12) a. $[_{\text{V}} \textit{Pense} - [_{\text{A}} \textit{bête}]_{\text{N}}]$
 b. $[_{\text{V}} \textit{Couche} - [_{\text{Adverbe}} \textit{tard}]_{\text{N}}]$

Contrairement à ce que stipule *RHR*, les exemples ci-dessous, (13) en allemand et (14–15) en anglais montrent que c'est le préfixe qui modifie l'identité lexicale du mot composé⁶ :

- (13) $[[_{\text{V}} \textit{stehen} [_{\text{P}} \textit{auf}]]_{\text{V}}]$
 'se lever'

⁵ Cf. Jaeggli (1980).

⁶ Cf. Bauer (1990) ; Carstairs-McCarthy (2012).

(14) [$a + [sleep]_V$]_A
 'endormi'

(15) [$be + [friend]$]
 'être ami'

Par ailleurs, Lieber (1981) a remarqué qu'en vietnamien et en thaï, la tête gauche est prédominante. Pour leur part, Ceccagno et Basciano (2007) ont montré qu'en chinois, il n'y a pas une position unique pour la tête morphologique, cette dernière peut être à gauche, à droite ou dans les deux positions à la fois. Hoeksema (1992) confirme qu'un mot peut avoir plus qu'une seule position de tête. Face à ces contre-exemples, il est clair que le suffixe se trouvant à droite du mot n'est pas systématiquement la tête morphologique du mot.⁷ Par conséquent, nous pouvons affirmer que la théorie de tête morphologique est loin d'être universelle.

3. APPROCHE ALTERNATIVE

Rejeter *RHR* sans proposer une solution alternative signifie laisser en suspens des questions relatives à la dérivation et à la structure des mots. Nous supposons qu'aucune composante de l'architecture de la grammaire ne peut prétendre être totalement autonome. Par conséquent, la dérivation des mots ne peut être purement morphologique. Selon la nouvelle architecture de la grammaire, dite *minimaliste* (cf. Chomsky 1995), une expression linguistique est une association *sens-son* $\langle \lambda, \pi \rangle$ où λ réfère à la forme logique (FL) et π à la forme phonologique (FP). $\langle \lambda, \pi \rangle$ correspondent au *signifiant et signifié* de F. de Saussure. L'expression est également composée des éléments présents dans le lexique d'une langue : les entrées lexicales.

La relation entre tous ces niveaux d'informations est régie par des principes d'interfaces. On peut considérer que chaque mot est un assemblage de sons et de sens, c'est-à-dire des informations phonologiques et

⁷ Un mot comme *construction* a deux têtes selon la notion de tête relativisée proposée par Williams (1987), la première identifie sa catégorie (-ion) et la seconde sa fonction (s). La tête/catégorie reste la vraie tête morphologique qui est capable de modifier la nature de catégorie du mot, contrairement à la tête/fonction qui n'est pas spécifique à une catégorie particulière, mais plutôt partagée par plus d'une seule catégorie : N, V ou A.

sémantiques spécifiques au mot. Cela rejoint la théorie de la *morphologie distribuée* selon laquelle la morphologie ne se concentre pas sur une seule composante de la grammaire, mais elle se distribue sur plusieurs composantes.

Il est clair qu'un morphème minimal comme la marque du pluriel dans (16b) est capable de modifier la structure morphosyntaxique du verbe, voire la structure syntaxique de toute la phrase.

- (16) a. *Il* _[+ Sing.] *est parti*
b. *Ils* _[+ Plur.] *sont partis*

Les exemples ci-dessus montrent que la dérivation de la structure syntaxique passe sous contrôle de la morphologie, et les deux composantes restent étroitement liées. Ainsi, la structure des mots est déterminée par la syntaxe car des opérations syntaxiques combinent des nœuds terminaux pour créer des mots, et ce avant l'insertion lexicale. Cette approche (cf. Hall et Marantz 1993) est radicalement opposée à l'hypothèse lexicale (cf. Chomsky 1970). Elle réintègre la morphologie dans la syntaxe en stipulant une composante dite *structure morphologique* qui a pleinement sa place dans l'architecture de la grammaire.

CONCLUSIONS

Nous avons présenté la théorie des têtes morphologiques développée par Williams (1981), Selkirk (1982) et Williams et Di Sciullo (1987), une théorie stipulant l'existence d'un parallélisme entre morphologie et syntaxe en ce qui concerne l'arrangement des constituants. Nous avons démontré la faiblesse d'une telle théorie en falsifiant *RHR*. Pour mieux expliquer le processus de la formation des mots, nous avons opté pour une morphologie distribuée et en interaction avec les autres composantes de la grammaire.

BIBLIOGRAPHIE

- Ackema P., 1999, *Issues in Morphosyntax*, Amsterdam, John Benjamins.
Anderson S.R., 1982, « Where's Morphology? », *Linguistic Inquiry* 13, pp. 571–612.

- Bauer L., 1990, « Be-heading the word », *Journal of Linguistics* 26, pp. 1–31.
- Carstairs Mc.C., 2012, « The evolutionary relevance of more and less complex forms of language », in : Tallerman M. et Gibson K. (éds.), *Oxford Handbook of Language Evolution*, Oxford, Oxford University Press, pp. 469–478.
- Ceccagno A. et Basciano B., 2007, « Compound Headedness in Chinese: An Analysis of neologisms », *Morphology* 17 : 2, pp. 207–231.
- Chomsky N., 1970, *Remarks on nominalizations*, Jacobs, Roderick/Rosenbaum.
- Chomsky N., 1995, *The Minimalist Program*, MIT Press, Cambridge Mass.
- Di Sciullo A.M., Williams E., 1987, *On the Definition of Word*, Cambridge, MIT Press.
- Halle M., Marantz A., 1993, « Distributed Morphology and the Pieces of Inflection », in : Halle M., Keyser S.J. (éds.), *The View from Building 20: Essays in Honour of Sylvain Bromberger*, Cambridge, MIT Press, pp. 111–176.
- Hoeksema J., 1992, « The Head Parameter in Morphology and Syntax », in : Gilbers D., Looyenga S. (éds.), *Language and Cognition: Yearbook of the Research group for Linguistic Theory and Knowledge of the University of Groningen*, Vol. II, Groningen, Universiteitsdrukkerij Groningen, pp. 119–132.
- Jaeggli O.A., 1980, « Remarks on to contraction », *Linguistic Inquiry* Vol. 11, No 1, pp. 239–245.
- Lieber R., 1981, *On the organization of the lexicon*, Doctoral Dissertation, Massachusetts Institute of Technology.
- Scalise S., 1984, *Generative morphology*, Dordrecht, Foris.
- Selkirk E., 1982, *The Syntax of Words*, Cambridge, MIT Press.
- Williams E., 1981, « Argument Structure and Morphology », *The Linguistic Review* 1, pp. 81–114.

CONTRE LES TÊTES DES MOTS

Résumé

Dans ce travail, il était question de vérifier si le mot a une tête morphologique. Suite aux faits de langues différentes, nous avons démontré la faiblesse de RHR infirmant le parallélisme entre morphologie et syntaxe. Nous constatons que le processus de la formation des mots dans les langues naturelle est très complexe et concluons que l'interaction entre la morphologie et les autres niveaux linguistiques peut aider à mieux comprendre ce processus.

Mots-clés : mots, tête morphologique, tête syntaxique, suffixes, RHR, interfaces, morphologie

AGAINST THE HEADS OF WORDS

Summary

The question of derivation and the internal structure of words are the subject of this paper. we presented and discussed the Righthand Head Rule. Following several language facts, we concluded that RHR is not universal. We deduced also that word formation is closely related to interfaces and distributed morphology.

Key words: Word, Morphological head, Syntactic head, affixes, RHR, interfaces, morphology